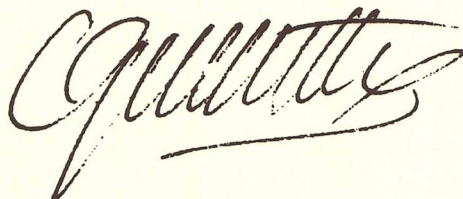


faire l'essai dans le temps où le ministre
choisit fut désgracie.

Depuis cette époque, elle est restée à l'arsenal
sous une remise d'où on vient de la sortir,
pour la placer au milieu d'une cour.

Comme cette mécanique ainsi exposée aux
injures de l'air, se dégrade sensiblement chaque
jour, j'ai pensé que pour sa conservation
et pour le rapport de l'art, elle pourroit être
déposée au Conservatoire des arts et métiers.

Si vous partagez mon avis, mon cher
collègue, je vous invite à donner des ordres
pour que cet objet soit remis aux administrateurs
du Conservatoire / Salut et fraternité.



Brevet d'invention du 7^{me} 1779

Je Nicolas Joseph Cugnot, Né
 le vingt six février mil sept cent vingt six^{vingt six} à Voird
 Diocèse de Toul. Généralité de Metz, baptisé
 le même jour vingt six février dans la paroisse
de Voird, Ingénieur actuellement à Paris où il
 demeure rue S. Jacques, Déclare n'avoir
 obtenu du Roi autre grace première
 qu'une pension de six cents livres qu'il a
 eue à sa Majesté de lui accorder les six
deux mois de l'année dernier.

Certifié véritable à Paris le Six
 décembre mil sept cent soixante dix neuf.

Nicolas Joseph Cugnot

Le 6^{me} 1779, il a été accordé au S. Cugnot
 Ingénieur mécanicien à Paris une pension de
 600^{livres} en considération des découvertes utiles
 qu'il a faites sur les services de l'artillerie

Le Bon du Roy est au Bureau de l'artillerie.

Donné à Paris le 19. 1779.

Le Janquet